



Du bord du gave aux tuileries

Infos n° 24 Avril 2007

Bulletin d'information communal

ELECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES à SUSMIOU

Suite à la démission confirmée de Monsieur le Maire Frédéric FOURNIER, devenue définitive le 20 mars dernier, aux démissions acceptées le 1er mars 2007 de Monsieur Christian LAGARONNE, Thierry CABANE, Catherine ARCHIMBAUD et Thérèse LABERTHE, il convient de procéder à des élections complémentaires pour élire cinq conseillers municipaux, le conseil devant être au complet pour désigner le nouveau maire et les nouveaux adjoints.

En sa qualité de deuxième adjointe, Madame Christelle ANDRE remplace le maire dans la plénitude de ses fonctions jusqu'à l'installation de son successeur.

Le sous préfet d'Oloron Sainte Marie a donc arrêté le 22 mars 2007 :

Les électeurs et électrices de SUSMIOU sont convoqués le **Dimanche 22 avril 2007** en vue de l'élection de cinq conseillers municipaux (en parallèle du premier tour des élections présidentielles).

L'élection aura lieu sur la base de la liste électorale.

Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures. Il se déroulera au lieu habituel de vote de la commune. Les cinq conseillers seront élus au scrutin majoritaire à deux tours. Seront élus au premier tour le ou les candidats ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits.

Si nécessaire, il sera procédé à un deuxième tour de scrutin le **Dimanche 29 Avril 2007** dans les mêmes conditions de lieu et d'horaire. Seront élus au deuxième tour, le ou les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants.

Les membres restant du conseil municipal font appel aux volontaires pour renforcer l'équipe municipale et poursuivre les actions communales en cours, jusqu'au renouvellement général de l'ensemble du conseil aux prochaines élections municipales prévues en mars 2008. Les bonnes volontés seront également les bienvenues pour nous aider à tenir les bureaux de vote.

Les candidats à l'élection ou à la tenue des bureaux de vote voudront bien se faire connaître auprès du secrétariat de mairie les lundis, jeudis, et vendredis de 15 à 19 heures.

Les conseillers restent à votre disposition pour plus de précisions.

Les conseillers municipaux.

Le comité des fêtes, mis en sommeil depuis le mois de janvier, a repris ses activités avec la mise en place récente d'un tout nouveau bureau composé de Simon FOURNIER (président), Fabrice LOUSTAUNAU (vice-président), Ingrid LAGARONNE (trésorière) et Florian VIERGE (secrétaire). A quelques semaines des traditionnelles festivités organisées aux alentours du 1er mai, le programme habituel n'a pu être mis en place. Cependant, dans un souci de maintenir la date des fêtes locales, seront organisés un bal le samedi 28 avril et un apéritif offert aux villageois le dimanche 29 avril. La messe sera, quant à elle, célébrée soit le dimanche au matin, soit le samedi 14 juillet. Elle serait dans ce cas suivie du dépôt de gerbe et du repas du village.

De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

Le comité des fêtes.

